

MODALITÉS DE COLLECTE

Merci de respecter les consignes suivantes pour le bon déroulement du ramassage

*Sortie la veille...
Rentrée après
la collecte*



Les sacs ou bacs doivent être présentés **la veille au soir des jours de collecte, sur la voie publique et en limite de chaussée.**



Les horaires de passage peuvent varier d'une semaine à l'autre.



Lors de travaux signalés par des panneaux «rue barrée», nos véhicules de collecte ne peuvent pas circuler. Par arrêté municipal, il est convenu que l'entreprise, ou la commune, doit prendre les dispositions nécessaires pour permettre la collecte des déchets grâce à des points de regroupement.



Suivez-nous sur :
www.sictomsudallier.fr



**Panneau
Pocket**



**SICTOM
SUD-ALLIER**

contact@sictom-sud-allier.fr
04 70 45 51 67